COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Sénart, le 16 janvier 2019

Agro-alimentaire : l'EPA Sénart signe avec La Coopérative Bio d'Île-de-France pour la création d'une unité de transformation au sein de l'Écopôle

L'établissement public d'aménagement de Sénart vient de vendre un hectare aux acteurs franciliens du bio, réunis au sein de la Coopérative Bio d'Île-de-France pour créer un site de valorisation, transformation et distribution de leurs productions. Cette unité industrielle spécialisée en légumes approvisionnera l'Île-de-France.

L'EPA Sénart ouvre son Écopôle aux industries agro-alimentaires en vendant une réserve foncière à la Coopérative Bio d'Île-de-France. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) régionale va y implanter un maillon indispensable de la filière bio : **une légumerie**.

L'Écopôle de Sénart *(@Laurent Descloux)*

« *Accueillir la Coopérative Bio d'Île-de-France au sein de l'Écopôle illustre l'ADN vert de Sénart. Cette implantation va soutenir la filière agricole et la consolider, dans une logique de compensation agricole (telle que prévue par le code rural et de la pêche). Elle va favoriser l'agriculture de proximité et les circuits alimentaires courts. La vente de ce terrain démontre aussi l'adéquation de notre offre foncière aux acteurs qui s'investissent pour limiter leur empreinte écologique. Après la plasturgie et la sécurité, l'agro-alimentaire choisit Sénart pour créer un site de transformation, valorisation et distribution aux portes de l'Île-de-France.* » se réjouit **Aude DEBREIL**, Directrice générale de l'EPA Sénart.

L'Écopôle de Sénart :
- 1er site francilien dédié aux activités éco-responsables
- un parc éco-conçu
- une écopépinière
- 20 hectares réservés à la faune et à la flore
- 186 hectares à terme

Sur une parcelle de **10 000 m²**, la Coopérative Bio d'Île-de-France va, dans un premier temps, faire construire une unité industrielle de transformation de légumes de 1 300 m². Celle-ci sera opérationnelle **dès septembre prochain** afin de pouvoir gérer les récoltes 2019. Pommes de terre, carottes et légumes secs y seront traités et conditionnés. Depuis ce site, la coopérative approvisionnera ses clients publics (crèches de la ville de Paris, collectivités, collèges et lycées d'Île-de-France…) et privés (restaurants d'entreprise, magasins Biocoop…) franciliens. Le volume d'activité de la future unité industrielle est estimé à 700 tonnes/an de pommes de terre et 300 de carottes.

D'ici 2021, les établissements de restauration collective devront servir 20% de plats bios d'origine locale. Compte tenu des infrastructures routières et autoroutières de Sénart, l'unité agroalimentaire de l'Écopôle ravitaillera l'ensemble de l'Île-de-France.

« *Nous recherchions, soutenus par la Région Île-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, un site accessible de manière multimodale. Entre deux bassins de production majeurs de notre filière (l'Essonne et la Seine-et-Marne), desservi par l'autoroute A5 et la Francilienne, l'Écopôle de Sénart et l'attractivité du coût de son foncier, sont autant d'éléments qui nous ont convaincus.* » explique **Marc CHAUVIN**, Président de La Coopérative Bio d'Île-de-France.

Le bâtiment accueillera également des locaux sociaux ainsi que des zones de stockage réfrigéré et de logistique. Évolutif, il offrira la possibilité d'être complété par d'autres ateliers. Des locaux additionnels pourront ultérieurement être édifiés sur ce terrain dont la constructibilité est de 5 000 m².

À propos de l'Opération d'Intérêt National de Sénart
Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 124 000 habitants, 5 700 entreprises et 41 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart
L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique. Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

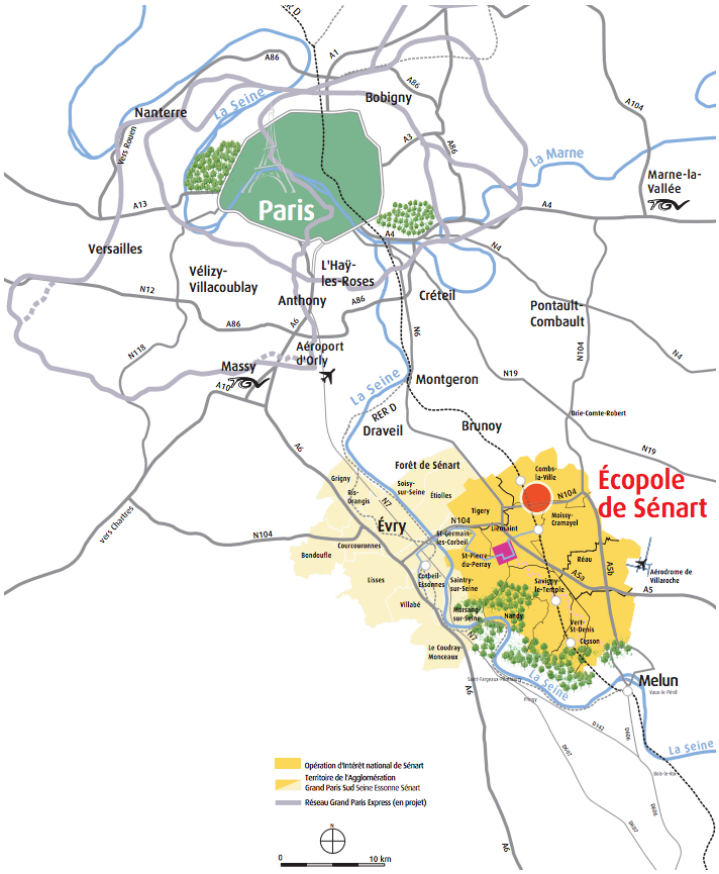

Contacts Presse :
EPA Sénart
01 64 10 15 15
Marylin HUTEAU • Marie de SOUSA
Direction du marketing et de la communication

Service de Presse :
Agence Treize Cent Treize
01 53 17 97 13
Alain N'DONG • Estelle ELKAIM
Presse_EPASenart@treizecenttreize.fr